



Projet régional de dialogue pour la transhumance apaisée en Afrique de l'Ouest (PRODIATA)



Objectif global

contribuer à long terme à faciliter une transhumance transfrontalière apaisée et à améliorer la nutrition des populations côtières et pastorales



Objectif spécifique

les acteurs locaux, nationaux et régionaux de la transhumance transfrontalière s'impliquent dans le dialogue et la bonne gouvernance des ressources et des espaces agro-sylvo-pastoraux, en réduisant les risques de conflits et en améliorant la sécurité alimentaire.



Les Résultats attendus

- R.1. La gouvernance de la transhumance transfrontalière aux divers niveaux de responsabilité (régional, national, local) des acteurs impliqués est améliorée.
- R.2. Le cadre réglementaire existant autour de la transhumance transfrontalière et sa mise en œuvre est amélioré au niveau pertinent, régional et national.
- R.3. La perception de l'élevage transhumant par les opinions publiques des pays de la zone PREDIP et plus largement de la zone CEDEAO/CILSS est améliorée.



Contexte régional et thématique: Le PREDIP cible une zone couvrant 8 pays de la CEDEAO : 5 pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Togo) et 3 pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger). Sur ces 8 pays, 2 (Ghana et Nigeria) ne sont pas membres du CILSS. La phase de formulation du PREDIP a identifié 6 axes principaux de transhumance sur lesquels ses activités de terrain devraient se concentrer :

1. Mali (région de Sikasso) – Nord Côte d'Ivoire ;
2. Burkina Faso (région des Hauts Bassins) – Nord Côte d'Ivoire ;
3. Burkina Faso (Centre-Sud) – Nord Ghana ;
4. Niger (région de Tillabéry) – Est du Burkina Faso – Bénin – Togo ;
5. Niger – Nigeria ;
6. Nigeria – Bénin.

Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP) et ses 5 Composantes :

La Composante 1, qui met en œuvre son Résultat 1 : « Un système régional d'information pastorale (SRIP) est mis en place et fonctionnel. » ; elle est confiée par attribution directe au CRA de Niamey, Centre régional Agrhymet du CILSS ;

La Composante 2 ou PRODIATA, qui met en œuvre son Résultat 2 : « Le dialogue et la gouvernance en matière de transhumance transfrontalière sont renforcés pour atténuer les risques de conflits et améliorer la nutrition des enfants et des femmes. » ; c'est l'objet de la présente action, attribuée par Appel à Propositions ;

La Composante 3, qui met en œuvre son Résultat 3 : « Des infrastructures et aménagements pastoraux transfrontaliers sont réalisés et gérés durablement. » ; elle est attribuée au consortium d'Acting For Life par Appel à Propositions ;

La Composante 4, qui met en œuvre son Résultat 4 : « Le dispositif de surveillance épidémiologique, de prévention et de gestion des maladies transfrontalières prioritaires est fonctionnel. » ; elle est confiée par attribution directe au CRSA, Centre Régional de Santé Animale, de Bamako ;

La Composante 5, chargée d'assurer la coordination globale de l'exécution du PREDIP ; elle est confiée par attribution directe au CILSS, Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

